



# La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Février 2014 n° 68

## Église de Sainte-Suzanne: un appel aux dons avec la *Fondation du Patrimoine*



La Commune, par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine – délégation Sarthe/Mayenne, lance un **appel aux dons** des particuliers afin d'aider au financement de la réfection de la toiture de l'église. Les Suzannais ont déjà participé à plusieurs reprises à ce type de solidarité collective pour la sauvegarde de leur patrimoine ou de leur cohésion sociale, au XIXe et au XXe siècles. Des devis ont été également demandés pour des travaux indispensables sur les mécanismes des cloches et de l'orgue de l'église. L'entreprise *Les Ateliers du Conquérant* de Sainte-Suzanne a été chargée de réaliser les travaux de couverture. Ce projet est d'envergure et s'élève à 87 500 € HT, dont 30% de subventions sollicitées auprès du Conseil régional et 18 % auprès du Conseil général, 45 700 € restant à la charge de la commune. Par convention, la **Fondation du Patrimoine** – délégation Sarthe/Mayenne, dont l'une des missions est d'aider les collectivités à réunir des fonds, va centraliser les dons. **Et participer elle-même à la souscription.**

## Dons défiscalisés

Les dons sont défiscalisés. Chaque don est en effet déductible d'impôts, à hauteur de 60 % pour une entreprise, **66% pour un particulier** et 75 % pour l'impôt sur la fortune.

*Si un particulier décide de donner 100 €, il ne lui en coûtera en fait que 34 €.*

## Comment faire un don ?

Des bons de souscription sont disponibles en Mairie de Sainte-Suzanne. Les associations suzannaises peuvent également contribuer à cet effort en relayant cet appel auprès de leurs adhérents.

Il suffit de remplir le formulaire, d'établir un chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine et de :

- déposer les documents sous pli à l'accueil de la Mairie ou de l'envoyer (1 place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne),
- ou le renvoyer directement à : "*Fondation du Patrimoine, délégation Sarthe/Mayenne – 6bis, rue des Arènes - BP 92331 49023 Angers Cedex 2.*"

Un reçu fiscal sera remis systématiquement par La Fondation du Patrimoine à chaque donateur.



Après avoir présenté à Jean-Pierre Morteveille, maire, ses vœux au nom du Conseil et du Personnel municipal, Roland Gaillard, 1er adjoint, a présenté le samedi 4 janvier 2014 le bilan de l'année écoulée. Assistaient à la cérémonie environ 160 personnes dont Norbert Bouvet Président de l'Association des Maires de la Mayenne, Marc Bernier Conseiller général et maire de Vaiges, Jean-Noël Ravé Conseiller général et maire de Montsûrs, Joël Bedouet maire d'Evron et plusieurs autres vice-présidents de la 3C (Michel Soto, Arlette Leutelier) et maires des environs: Mme Attrait Torcé-Viviers, M. Mottais St-Pierre/Erve..., le capitaine Jacquier Cdt la brigade de gendarmerie d'Evron, le lieutenant Blu Cdt le centre de secours, le frère François-Marie Perdrix curé de la paroisse de St-Barnabé-en-Charnie, et les présidents des associations locales.

Les principaux évènements :

- Création au 1er janvier 2013 de la **Communauté de Communes des Coëvrons**. Jean-Pierre Morteveille est élu Président de la « 3C ».
- Construction du **Centre de secours** intercommunal,
- Restauration du **Grand Moulin**,
- **Contournement nord** de Sainte-Suzanne dont la mise en service sera effective fin avril 2014.

Sainte-Suzanne n'aurait jamais eu les moyens financiers de faire aboutir ces projets s'ils avaient été de sa seule compétence.

Il faut à nouveau rappeler que nos projets communaux profitent **d'aides substantielles** du fait de notre notoriété touristique et en particulier à **l'obtention et au maintien de nos labels**: Station Verte, Plus Beaux Villages de France, "Petites Cités de Caractère", Commune touristique etc... :

- Le **SDEGM** (syndicat départemental d'électricité et gaz de la Mayenne) prend en charge à hauteur de 90% l'enfouissement des réseaux sur la commune; les dépenses liées à la distribution publique d'électricité, aux réseaux et télécommunication, à l'éclairage public, représentent depuis 2008 un investissement global de plus de 800 000€ dont 530 000 € pris en charge par le SDEGM,
- La **Région** des Pays de la Loire a apporté son concours sous forme de subventions tant à la Commune qu'à la Communauté de communes,
- L'investissement du **Conseil général** de la Mayenne à Sainte-Suzanne est considérable: travaux réalisés au château pour le CIAP, construction du Centre de secours, contournement nord de Sainte-Suzanne, subvention pour la construction prochaine du nouvel ÉHPAD.
- Le **syndicat de Bassin de l'Erve** n'est pas en reste: aménagement du cours de l'Erve sur la commune, remise en eau du Grand-Moulin.
- **ErDF**, en partenariat avec l'association "les Plus Beaux Villages de France" contribue à la suppression des deux vieux transformateurs route de Chammes, et à la suppression prochaine des vieux câbles et des coffrets électriques rue Henri IV et rue Jean de Bueil.
- Des **banques** (*Crédit Mutuel, Crédit Agricole*), des entreprises locales (*Fondation Alcoa/ CIRAL, l'imprimerie Jouve*), la **Fondation du Patrimoine**, ont apporté leur soutien financier à nos associations suzannaises et à la 3C pour l'aménagement du Grand-Moulin.

Rappelons que toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la richesse de notre patrimoine, de notre notoriété touristique (que nos prédécesseurs ont su préserver), à l'investissement considérable des associations suzannaises et à leurs bénévoles qui ont initié cette renaissance, contribué à les mettre en valeur et à animer la Cité en partenariat avec la Commune.

Bonne année à tous





### Population légale officielle INSEE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 : 1003 habitants (dont 977 de population municipale).

Population recensée en 2011 (le recensement a eu lieu du 10 janvier au 19 février 2011) \*: **977**

Ménages : 945

Communautés : 31

Personnes résidant dans une habitation mobile : 1

Population comptée à part : 26

**Soit une population totale de 1 003 habitants.**

***Rappel population lors du dernier recensement en 2006: 960 habitants, soit +17 en 5 ans (+1,77%)***

\*Afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, quelle que soit la date de leur recensement, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date : celle du milieu de la période 2009-2013, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ces populations sont donc millésimées 2011 ; c'est la population officielle au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Bilan État-Civil 2013: 19 événements

#### 3 naissances

Thibault Bourny, né le 3 janvier 2013

Enzo Tellerain, né le 15 avril 2013

Énora Rousseau-Piger, née le 14 juin 2013

#### 2 mariages

Jean Beunaiche et Bashkime Doko, le 4 mai 2013 - La Butte des Poulies

Maryan Landais et Nadia Diaz Chavez, le 7 septembre 2013 - la Poupinière

#### 14 décès

Bernard Brunet, 83 ans, décédé à Laval, le 5 février 2013

Carmen Langevin, veuve de Louis Huchedé, 88 ans, décédée à Laval, le 2 mars 2013

Kévin Coupé, 18 ans, décédé à Vaiges, le 1er juin 2013

Robert Pinçon, 80 ans, décédé à Laval, le 7 juin 2013

Marie-Josèphe Brunet, épouse de Roger Plot, 78 ans, décédée à Évron, le 8 juin 2013

Thekla Kotz, veuve de Alfred Bichon, 93 ans, décédée à Évron, le 20 juin 2013

Claude Pavard, épouse de Raymond Choynet, 77 ans, décédée à Le Mans, le 24 juillet 2013

Raymond Desgrouas, époux de Suzanne Legeay, 91 ans, décédé à Laval, le 3 août 2013

Bernadette Leloup, épouse de Raymond Breux, 84 ans, décédée à Évron, le 20 août 2013

Jeannine Bodinier, épouse de Paul Heurtebize, 81 ans, décédée à Laval, le 4 septembre 2013

Mauricette Crônier, épouse de Lucien Trouillet, 73 ans, décédée à Évron, le 27 septembre 2013

Roger Plot, veuf de Marie-Josèphe Brunet, 81 ans, décédé à Laval, le 4 octobre 2013



## Vœux 2014 : Nouvelles activités commerciales



- Installation, Grande rue, de l'atelier d'enluminure de Nika,
- Création de « *L'antre du hibou* »: Antoine Beauclair, un bouquiniste, s'est installé rue Fouquet de la Varenne,
- Ouverture, au 1er étage de la savonnerie (Senteurs et Charmes d'antan), d'un atelier de création d'articles de déco de la maison: "*les dentelles de Lili*", créé par Nathalie Maurice,
- Brigitte Chartier, kinésologue, s'est installée rue Henri IV,
- Ouverture au 7, rue de la Libération de 2 Chambres d'hôtes « *Côté jardin* »,
- Ouverture du "*gîte des remparts*", 4 épis, au bas de la Grande rue,
- Reprise de « *La Grange des Artisans* » par Anaïs Jan, Grande rue,
- Travaux d'agrandissement en cours de l'hôtel-restaurant "*Beauséjour*",
- Ouverture d'une *supérette* "*Viveco*", le 15 janvier, par M. Yvon Bourdin, rue des Coëvrons.

## Vœux 2014 : Animations sportives

Circuit de la Sarthe, Roc Suzannais,  
Triathlon du Club d'Issy les Moulineaux (région parisienne),  
Randonnées de « *Génération Mouvement* » (Aînés Ruraux – 850 participants),  
Cross corporatif *La Mayenne* (250 participants),  
La traditionnelle randonnée de la Saint-Georges et la journée nationale de l'attelage, organisées par Jean-Pierre Aubin,  
Rando VTT de Saint-Georges sur Erve,  
Animations diverses organisées par les sections des FTS (randonnée pédestre, volley-ball, badminton, gymnastique).

## Vœux 2014 : Événements marquants de 2013

### Événements divers

- **CCAS** : le 6 janvier repas des Aînés 2013 + le 7 décembre repas des aînés de 70 ans et plus en 2014, repas animé par la chanteuse Karine Coelho, la fille de Bernard et Liliane Pommier.
- **CIAP** : lauréat national des Trophées de l'accessibilité 2013 dans la catégorie « *Établissements recevant du public* ».
- Du 14 au 24 février, Mgr **Thierry Scherrer**, Évêque de Laval, effectue une visite pastorale de la paroisse Saint-Barnabé-en-Charnie. Jean-Pierre Morteveille lui présente la 3C à Évron.
- **8 mai** : plaque et cérémonie en hommage à Charles Morand, Suzannais mort en déportation.
- Septembre, **Festival de la Viande d'Évron** : Jean-Luc et Claudie Lemaître à nouveau récompensés avec un Prix d'Excellence, pour un de leurs animaux élevés à « *La Pommeraie* ».
- 4 juin : Sainte-Suzanne est élue par les internautes "**3ème village préféré des Français**" lors de l'émission de France 2.
- Août : le Festival des **Nuits de la Mayenne** privilégie Sainte-Suzanne pour son 40<sup>e</sup> anniversaire : ouverture et clôture du festival dans notre village, cabarets d'été chaque samedi, soirée d'hommage à Sicky Darbion.
- Le 14 septembre, un nouveau curé, **Frère Marie-François Perdrix**, est accueilli par le Maire de Sainte-Suzanne et toute la paroisse. Nous lui souhaitons la Bienvenue.
- **Les journées du Patrimoine** accueillent la *Fondation du patrimoine*, la *Fédération des Métiers d'Art* et une expo Environnement et Développement durable. Simultanément se déroule à la Rivière la 2<sup>e</sup> *Fête des Vieux papiers et outils anciens*.
- Décembre : Sainte-Suzanne paraît dans plusieurs journaux et revues (*La Vie Claire*, *Détours en France*, *Valeurs actuelles*) et ouvrages au niveau national (*Les villages préférés des Français*, de Stéphane Bern, *L'almanach des régions 2014*, de Jean-Pierre Pernaut, *365 jours dans les Plus beaux villages de France*, chez Sélection du Reader's Digest).





## Vœux 2014 : Communication

Mise à jour par Ginette Bouat et le studio Sauvage de Chammes du **document touristique** d'appel, financé par Médiéville53. Cette publication est largement diffusée lors des différentes manifestations touristiques par l'intermédiaire du réseau des Offices de Tourisme, avec pour objectif d'attirer des visiteurs à Sainte-Suzanne.

La Commune a aussi financé le **dépliant** dédié à Sainte-Suzanne en tant que "*Petite Cité de Caractère*" et sous la charte graphique imposée, dépliant qui pour la première fois comprend une carte de la Cité et de la Rivière, et à chaque point important du parcours un panneau d'interprétation.

**Les sites internet** (qui sont tous gérés bénévolement):

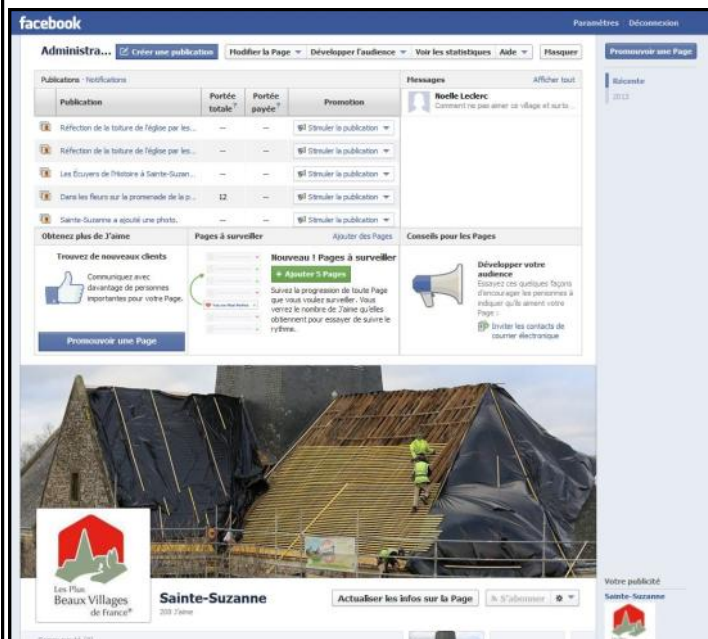
Le site touristique **ste-suzanne.fr** a été visité **123 400** fois en 2013.

Le site communal **ste-suzanne.com** a été visité **107 600** fois en 2013.

Le **page Facebook** de Sainte-Suzanne, qui a été spécialement créée fin avril pour *le Village Préféré des Français*, a totalisé **127 000** « impressions quotidiennes » depuis mai 2013. Elle a été « cliquée » sur les 5 continents,

Le site de photographies **ste-suzanne.net** a été visité plus de 1 500 fois depuis sa création en mai 2013,

L'ancien site **sainte-suzanne.info**, toujours en fonctionnement, a totalisé **16 200** visites en 2013.



Au total, la fréquentation des sites internet de Sainte-Suzanne a atteint le chiffre record de **375 754 visites en 2013**.

Parution, fin 2013, du 2ème tome du livre « Sainte-Suzanne au XXème siècle » de Gérard et Jean-Pierre Morteveille. ( la sortie du 3ème tome est prévue à l'automne 2014.)

"**La Voix du Conseil**" publie son 68ème numéro: pas moins de 144 pages d'informations éditées en 2013.

*"Si on reliait les 67 numéros parus depuis 2008, on aurait un volume de plus de 700 pages. Si certains écrivent l'histoire de Sainte-Suzanne au XXème siècle, la tâche sera bien plus simple pour ceux qui s'attacheront à l'histoire de Sainte-Suzanne au XXIème: il leur suffira de rééditer "la Voix du Conseil" !*

*J.-P. Morteveille*

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

Z.A. DES COÉVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

02.4301.4001



**L'ENTREPÔT 53**

SARL AEG RCS LAVAL 529 871 725  
3, place des charrières  
53270 SAINTE-SUZANNE

**Ouvert les SAMEDIS ET DIMANCHES**

Vente sur palettes  
arrivage permanent de lots  
Destockage, fin de série ...

**Tél : 02.43.01.46.20**

Merci **Roland** de tes vœux, et de cet état très complet de ce que nous avons fait en 2013.

Reçois les miens très chaleureux pour cette nouvelle année, à partager bien sûr avec toute l'équipe du Conseil.

À propos de la fin de ton discours, je dois ajouter ton **implication personnelle** dans la gestion des **sites internet**, et pour la réalisation concrète du journal municipal " *la Voix du Conseil* ". Merci, Roland, pour ton dévouement inlassable, ainsi que pour celui des autres adjoints :

**Daniel** (qui aura bien mérité des TAP, des activités sportives et de l'EHPAD !),

**Pascal** (pour la voirie, le suivi des bâtiments communaux, les illuminations, le fleurissement...),

**Jean-Claude** (pour la « Voix du Conseil » et les animations de *Médiéville* notamment).

Un grand merci aussi aux **Conseillers qui s'investissent** fortement dans notre vie municipale ou associative, qui se retrouvent souvent les manches comme bénévoles, qui y réussissent si bien, et qui sont pour nous des soutiens précieux : ce sont des « *Valeurs sûres* » pour Sainte-Suzanne, **qui m'ont permis de pouvoir consacrer beaucoup de temps et d'énergie à la 3C.**

Merci aussi aux collègues qui ont décidé de ne pas se représenter, pour leur travail durant ces six années : Jean-Pierre Gaultier, Jean-Luc Lemaître, Michèle Granier, Roland Rousseau et Véronique Simon.

**Merci au personnel** de la Commune et de la 3C, à Émilie, Sylvie, Michel, Mmes Renou, Jodlowski, Glassier, Caballero, Merci aussi à Étienne et à Yves.

Je dirai peu de choses sur **la Commune** pour 2014 : la Loi électorale m'interdit d'évoquer ici les projets de l'équipe que je conduirai. Toutefois, on peut parler du programme de l'année 2014 préparé par l'actuel Conseil et qui est déjà bien amorcé.

Les plus importants travaux vont concerner l'**église** : Toiture (fuites toiture), Orgue, Cloches ont besoin de sérieuses révisions urgentes. Pour cela nous ferons appel à une **souscription** auprès des paroissiens, des Suzannais -car il s'agit de l'un des monuments publics principaux de la Commune-, et auprès aussi des Amis de notre village ; « *Aide-toi, le ciel t'aidera* » dit le dicton : cette participation permettra d'obtenir des aides financières de la *Fondation du patrimoine*.

Je vous demande de faire bon accueil à cette sollicitation, qui constitue un apport solidaire, intergénérationnel, et pas seulement symbolique, pour entretenir ce monument essentiel et perpétuer l'attrait et la vie collective de notre Cité.

Pour les mêmes raisons de devoir électoral de réserve, je ne parlerai pas beaucoup de **la 3C**, qui m'a pourtant occupé pendant une très grande proportion de l'année 2013.

Il y a juste un an, je vous disais ici : « *Nous sommes tous déterminés, dans le respect des équilibres financiers et fiscaux, à faire notre maximum pour l'économie du territoire et les services à ses habitants; j'y mettrai pour ma part toute ma conviction et toute mon énergie* ». Je dirai simplement aujourd'hui que les bases de la construction de la 3C sont à mon sens réussies. En 2014, dans moins de 3 mois, si j'en crois les statistiques, 200 Conseillers municipaux et une douzaine de nouveaux maires, nouvellement élus, vont arriver dans nos 39 communes. Un nouveau Bureau de la 3C sera élu.

Il leur appartiendra de **consolider le socle** de notre nouvelle Communauté de communes et aussi de **lui donner les moyens de ses ambitions pour le territoire.**

### **Quant à l'avenir, de quoi et de qui sera-t-il fait ?**

La démocratie va s'exprimer, et des équipes -*au minimum renouvelées*- vont gérer les affaires communales et intercommunales, qui forment désormais un « *bloc de compétences* » très solidaire et interdépendant.

Pour la période 2014-2020, chacun le sait, les choses seront, sur le plan financier, beaucoup **moins favorables** que par le passé. La rigueur est là. Mais **la façon dont on voit le futur** est plus importante que de se référer sans cesse au passé ou de se lamenter du présent.

Je crois qu'il ne faut pas **revenir sur le passé**, s'attarder sur ce que l'on faisait, sur ce que l'on pourrait avoir fait, ou ce que l'on aurait dû faire, ni avoir des **remords pour le présent**, se dire que *tout est mieux qu'hier* ou *moins bien que demain*, ou inversement.

Ou pire, se demander en tant que Citoyen *ce que ma Collectivité peut faire pour moi*, plutôt que **ce que je peux faire pour ma Collectivité.**

Personne ne peut changer le passé, et l'avenir n'appartient à personne ; mais **nous pouvons tous décider de nos lendemains** : « *demain est un autre jour* », une autre chance, offre de nouvelles opportunités. La seule chose dont on soit sûr, c'est que le lendemain n'est jamais complètement conforme à nos prévisions....

Mais « *Il n'y a pas de précurseurs, il n'existe que des retardataires* » disait Jean Cocteau. J'aimerais toujours plus être dans les précurseurs que dans les retardataires.

Alors, **il faut aller de l'avant. Toujours**, mais **pas n'importe où, ni n'importe comment** bien sûr. Le vrai engagement, pour moi, consiste à **tout donner au présent**, et la meilleure façon, non de prévoir l'Avenir, mais de **le permettre**, c'est de **contribuer activement, chacun pour sa part, à le créer concrètement.**

C'est pourquoi, y compris en cette fin de mandat, j'ai plus que jamais **une confiance inébranlable pour notre avenir**, peut-être parce qu'au fond, tout en étant un cartésien solidement réaliste, je suis un incorrigible optimiste.

Et je ressens toujours, aujourd'hui et pour demain, cette **stimulation intérieure**, cette **volonté d'agir**, cette **volonté et cette énergie intactes**, pour Sainte-Suzanne et pour les Coëvrons. **Non pas parce que c'est facile, mais justement parce que ce sera difficile, et parfois ingrat.**



# Vœux 2014 de la Communauté de Communes des Coëvrons



*Yann et Nathalie*

*Le rendez-vous des senteurs  
des cosmétiques et de la déco*

*Senteurs et Charme d'Antan*  
5, rue Henri IV

53270 SAINTE-SUZANNE  
Tél : 06.98.99.65.12



**PLAISIR ET JOIE D'OFFRIR**

**VOTRE BOUTIQUE AU MEILLEUR PRIX**

Cadeaux & Décoration  
Arts de la Table - Liste de Mariage  
Bijoux Fantaisies - Jouets en Bois  
Produits Artisanaux, Régionaux  
et Touristique

16 Rue de la Fontaine  
53600 EVRON  
Tél. 02 43 37 43 88  
[www.plaisir-joie-doffrir.com](http://www.plaisir-joie-doffrir.com)

Ouvert du 04 au 24 décembre  
Non stop de 9h à 19.30  
Ouverte dimanches et lundis



**SARL ROUSSEAU AUTOMOBILES**  
ZI des Nochetières  
53600 EVRON

02.43.01.36.74.

**Venez découvrir toutes nos occasions,  
et les véhicules neufs**



**PEUGEOT**




**Auto, habitation, santé  
Épargne long terme  
Assurances professionnelles**

**AVIVA**

**Carol-Marie GOUTELLE** N°ORIAS 07009383  
Agent général  
7, place de la Basilique - 53600 EVRON  
02 43 01 92 87  
[goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com](mailto:goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com)






## Yves Coupé a reçu la médaille d'honneur départementale et communale



Mardi 14 janvier, à Montsûrs, Yves Coupé, agent d'entretien des espaces verts à Sainte-Suzanne, a reçu des mains de Jean-Pierre Morteveille, Président de la communauté de communes des Coëvrons, la médaille d'honneur régionale et départementale d'argent pour 20 années de service.

Jean-Yves Morineau, Vice-Président de la 3C chargé des Ressources humaines, a déclaré: "À Sainte-Suzanne, vous portez un intérêt particulier aux questions environnementales et aux techniques de désherbage. Le fleurissement de la commune et l'obtention du label des villages fleuris doivent beaucoup à votre investissement."

Toutes nos félicitations à Yves Coupé.

## Sainte-Suzanne : une couleur plus "verte" pour les cours d'eau

**En Mayenne et plus précisément du côté de Sainte-Suzanne, la gestion de l'eau est une affaire sérieuse. D'importants travaux ont notamment été engagés ces dernières années pour redonner une "couleur verte" aux cours d'eau.**

Pour le bien des cours d'eau dont ils sont gestionnaires, les syndicats de bassin regroupés à [Sainte-Suzanne](#)<sup>(1)</sup> n'ont pas hésité à tirer un trait sur plusieurs décennies de pratiques. "Nos cours d'eau étaient dans des états passables", explique Nicolas Boileau, technicien de rivière qui intervient notamment sur l'Erve, la Jouanne et le Vicoin. "Non pas à cause d'une pollution mais parce qu'ils étaient très artificialisés, avec des barrages tous les 2 km, ce qui provoquait une érosion des berges, des eaux stagnantes..."

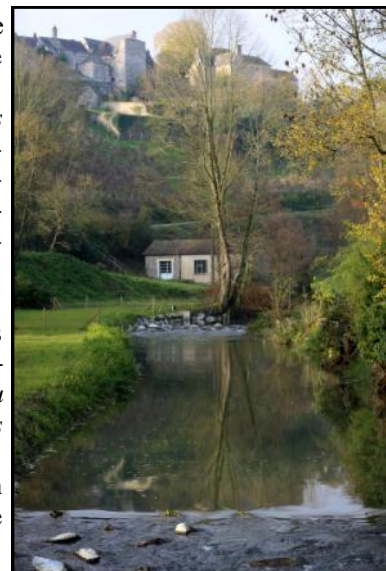
C'est dans ce contexte qu'est signé en 2008 un *Contrat Restauration Entretien* avec l'État, l'Agence de l'eau, la Région des Pays de la Loire et le Département de Mayenne. Les six syndicats disposent de moyens pour restaurer les cours d'eau afin de les rendre plus "naturels."

"Sur les rives et les berges, nous avons limité le piétinement par les bovins et lutté contre les plantes envahissantes. Ensuite, nous avons supprimé des ouvrages superflus. Enfin, nous avons veillé à la fluidité de la circulation des poissons en nous assurant que les ouvrages maintenus étaient toujours franchissables". Sur les 25 ouvrages identifiés sur le Vicoin, seuls deux restent à aménager après cinq années de travaux. Sur la Jouanne, une vingtaine d'aménagements ont été effectués au niveau des 35 ouvrages recensés.

### Nouveau programme en 2014

Dans le cadre du Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV), plusieurs opérations ont été soutenues par la Région des Pays de la Loire sur le Vicoin et la Jouanne à hauteur de 11 400 € en 2012. "Un bureau d'études a été mandaté pour évaluer la qualité des travaux," ajoute Nicolas Boileau. "Un nouveau programme va être construit pour les cinq prochaines années, nous allons bientôt discuter avec les élus des actions à envisager."

Avant même l'issue de ces négociations, les différents partis se sont déjà accordés sur la signature d'un avenant qui permettra aux techniciens de rivière de poursuivre en 2014 les actions non terminées cette année.



<sup>(1)</sup> Autour du syndicat de bassin de l'Erve, structure porteuse, les syndicats de bassin de la Jouanne, du Vicoin, de la Vaige, de la Taude ainsi que le syndicat sarthois de l'Erve-Treulon sont regroupés à Sainte-Suzanne, au premier étage du Manoir de la Butte-verte.

## Marine Nationale

La Marine Nationale assume quatre grandes fonctions stratégiques: la dissuasion, la prévention, la protection et la projection. Mais ce sont aussi des hommes et des femmes qui ont fait le choix de la servir.

Du pilote de chasse au cuisinier, de l'électronicien au secrétaire en passant par le pompier ou le détecteur anti-sous-marin, la Marine Nationale propose chaque année environ 3 000 emplois dans de multiples domaines d'activités comprenant pas moins de 35 métiers. Ces postes sont ouverts aux jeunes hommes et jeunes femmes de 16 à 29 ans, suivant les filières et ayant un niveau de 3ème à BAC+5.

La mer, la vie en équipage, les séjours outre-mer constituent un environnement propice à l'acquisition d'une riche expérience humaine et professionnelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en contactant:

Centre d'information et de recrutement des forces armées,

Bureau Marine - 49, mail François-Mitterrand

BP34 - 35998 Rennes cedex

tel: 02 23 46 47 48

Centre d'information et de recrutement des forces armées

Caserne Corbineau - 27, rue de Bretagne 53000 Laval Tel: 02 43 91 03 20

(permanences le 2ème mercredi du mois).

Adresse mail: cirfa.rennes@marine.defense.gouv.fr Site Internet: etremarin.fr





Sainte-Suzanne ayant une population municipale de moins de 1 000 habitants, globalement le mode de scrutin ne change pas.

Mais, contrairement aux précédentes élections municipales, il ne sera plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate en remplissant les formalités prévues par la Préfecture.

*Si vous votez en faveur d'une personne non officiellement candidate, votre voix ne comptera donc pas.*

Lors des élections de mars prochain, vous devrez présenter obligatoirement une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Quelle pièce d'identité peut-on présenter?

- Carte Nationale d'Identité,
- Passeport,
- Permis de conduire,
- Carte Vitale avec photo,
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF,
- Permis de chasser avec photo délivré par le Préfet,
- Livret de circulation délivré par le Préfet,
- Carte du combattant,
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo,
- ...

Attention: à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.



## BRADERIE

"Spécial Enfance" 0-10 ans

Vêtements/jouets/articles de puériculture

organisée par l'APEL de l'école Sainte-Marie (Sainte-Suzanne)

**Dimanche 6 avril 2014**

**de 9h00 à 17h00**



**A la Salle socioculturelle Maxime-Létard  
de Sainte Suzanne**

Les participants vendent eux-mêmes leurs objets en louant des tables  
(prix du ml = 3€)

ouverture aux exposants : 7 h 30

Réservations avant le 21 mars 2014 au :  
07-81-83-89-70



Buvette et restauration sur place



## Vœux des « TAP »

Beaucoup de monde pour ces premiers vœux des TAP, parents, représentants du Conseil Municipal, bénévoles.

La Directrice Départementale de l'Éducation Nationale avait annoncé sa présence mais a dû se décommander au dernier moment, retenue par ses obligations.

Les enfants, lors des ateliers, ont réalisé les cartes d'invitation, les gâteaux, et ont assuré une grande partie du service.

En leur nom, Daniel Vannier remercie tous ceux qui se sont investis pour la réussite de cette aventure.

Les animateurs permanents, Marie-Claire, Florence et Mélanie qui, dès le mois d'avril 2013, ont travaillé pour bâtir le projet, ainsi qu'Agathe, la jeune stagiaire qui nous a bien aidés.

### Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés:

- La Bibliothèque, les ateliers de lecture avec Dany et Mireille ( il faut voir les plus jeunes assis sur des coussins écouter religieusement les conteuses!),
- L'atelier Informatique: 29 postes informatiques sont mis à notre disposition tous les vendredi par Bernard,
- Le Musée de l'auditoire: Anthony, avec son super projet sur la période 14/18,
- Le musée du jouet: les enfants sont ébahis devant un fusil à fléchette, et une classe 1900,
- Le club sportif "l'Alerte" d'Évron qui nous permet de faire découvrir divers sports, basket-ball, badminton, aux enfants tous les mardis,
- Angélique Fontaine, animatrice sportive de la 3C, qui encadre d'autres activités physiques.
- Claude et Monique Jeanne ( atelier chorale) avec en final un récital à la maison de retraite,
- Jacques Léonard, assistance à l'atelier informatique,
- Angélique Rousseau, encadrement au badminton.



**A tous, un grand merci pour votre investissement! Daniel Vannier**



## Plan Local d'Urbanisme

**La première étape de l'élaboration du PLU arrive à son terme avec l'établissement du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).**

**Afin de vous présenter ces premiers travaux, la commune a lancé une phase de concertation avec la population.**

**À cet effet, à partir du 06 février 2014, une exposition se tiendra dans le hall de la Mairie. Celle-ci a pour objectif de présenter l'état des lieux de la commune et les grands enjeux de l'élaboration du PLU.**



### Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 13 janvier au 12 avril 2014 une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années: cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

## Rénover son logement

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

**Rénover son logement devient aujourd'hui plus facile et moins cher.**

Le plan de rénovation énergétique de l'habitat, lancé en septembre, permet d'être mieux informé, de bénéficier de financements adaptés à sa situation et de faire d'importantes économies d'énergie.

Pour changer sa chaudière, installer des fenêtres à double vitrage, isoler sa toiture, son sol ou ses murs, **un dispositif complet d'accompagnement et d'aides financières, dont deux nouvelles primes, est aujourd'hui disponible pour les propriétaires.**

Ainsi, aides, prêts et subventions, même locales, peuvent s'additionner pour financer une part importante des travaux: **jusqu'à 80%, voire 100% dans le cas de ménages très modestes.**

Les travaux le plus souvent subventionnés sont:

- Acquisition d'une chaudière,
- Acquisition d'un poêle à bois,
- Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée (VMC),
- Isolation des combles,
- Isolation intérieure et extérieure de la maison,
- Changement des fenêtres...

La Direction départementale des Territoires (*service habitat bâtiment transports*) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : **Tél: 02 43 67 88 01** [ddt-shbt@mayenne.gouv.fr](mailto:ddt-shbt@mayenne.gouv.fr)

### DON D'ORGANES – DON DE MOELLE OSSEUSE



*Afin d'en savoir plus, poser des questions, recevoir de la documentation, un formulaire ou une carte de donneur, connaître les prochains RDV, ...*

**FRANCE ADOT 53**

**BP 90634**

**53006 LAVAL Cedex**

**Tél : 02 43 90 68 10**

Site national : [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

e-mail : [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr)

## **Dimanche 9 février**

15h: CIAP - visites commentées de l'exposition "*Promenons-nous dans les bois*" - "CIAP"

## **Mercredi 12 février**

14h : parking de la salle Fernand-Bourdin - Randonnée pédestre à Sainte-Suzanne - Circuit de 8 km - Galette des Rois offerte à l'issue de la randonnée – « *FT Suzannais* »

## **Dimanche 16 février**

15h: CIAP - visite commentée du CIAP - CIAP

## **Samedi 22 février**

19h30: Salle Fernand-Bourdin - « retour de ski - *soirée tartiflette* » - Repas dansant - "APEL école Sainte-Marie"

## **Dimanche 23 février**

15h: CIAP - visites commentées de l'exposition "*Promenons-nous dans les bois*" - "CIAP"

## **Mercredi 26 février**

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Loupfougères (le loup dans les fougères) - 9km « *FT Suzannais* »

## **Dimanche 2 mars**

15h: CIAP - conférence "*la biodiversité des forêts aujourd'hui*" - **entrée libre** - grande salle du CIAP - "CIAP"

## **Mardi 4 mars**

15h : mardi gras – défilé dans les rues – « *Amicale du Fil d'argent* »

11h: CIAP - "*Jeux et contes de la forêt*" - (parcours-jeux dans les salles de l'exposition) - enfants - "CIAP"

14h: CIAP - "*Raconte-moi la forêt*" - enfants - "CIAP"

## **Jeudi 6 mars**

11h: CIAP - "*Jeux et contes de la forêt*" - (parcours-jeux dans les salles de l'exposition) - enfants - "CIAP"

14h: CIAP - "*Raconte-moi la forêt*" - enfants - "CIAP"

## **Samedi 8 mars**

Ouverture de la pêche à la truite en rivière de 1ère catégorie

## **Mardi 11 mars**

11h: CIAP - "*Jeux et contes de la forêt*" - (parcours-jeux dans les salles de l'exposition) - enfants - "CIAP"

14h: CIAP - "*Raconte-moi la forêt*" - enfants - "CIAP"

## **Mercredi 12 mars**

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Saint-Christophe-du-Luat (les fours à chaux) - 11 km - « *FT Suzannais* »

## **Jeudi 13 mars**

11h: CIAP - "*Jeux et contes de la forêt*" - (parcours-jeux dans les salles de l'exposition) - enfants - "CIAP"

14h: CIAP - "*Raconte-moi la forêt*" - enfants - "CIAP"

## **Dimanche 16 mars**

14h - CIAP - "*Le petit monde de la forêt*" - enfants - "CIAP"

## **Jeudi 20 mars: « C'est le printemps ! »**

## **Dimanche 23 mars**

### **À partir de 8 heures: élections municipales (1er tour)**

15h: CIAP - visites commentées de l'exposition "*Promenons-nous dans les bois*" - "CIAP"

## **Mercredi 26 mars**

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Saint-Martin de Connée (la chapelle du chêne) - 11 km - « *FT Suzannais* »

## **Samedi 29 mars**

De 16h à 17h15: CIAP - concours photo "*ma forêt*" - famille - "CIAP"

De 16h à 17h15: CIAP - concours photo "*mon plus bel arbre*" enfant - "CIAP"

## **Dimanche 30 mars**

### **À partir de 8 heures: élections municipales (2ème tour)**

14h: CIAP - Interventions artistiques "*l'art, naturellement*" - "CIAP"

**CIAP / Château/Donjon/Bergerie** – Horaires et périodes d'ouverture  
du 1er février au 30 juin: 9h45 - 12h30 / 13h30 - 17h15

(sauf les week-end et jours fériés de mai, juin et septembre: 10h - 13h / 14h - 19h)

Du 1er juillet au 31 août: tous les jours: 10h - 19h

Infos non communiquées pour la période du 1er septembre au 31 décembre

Gratuit le premier dimanche du mois.

### **Contact :**

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : [chateau.ste-suzanne@cg53.fr](mailto:chateau.ste-suzanne@cg53.fr)

[www.chateaudesaintesuzanne.fr](http://www.chateaudesaintesuzanne.fr)

